

*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 2 septembre 2016

Objet : difficultés dans l'instruction d'un projet TEPCV

Monsieur le Maire,

Vous avez appelé mon attention sur les difficultés que vous rencontrez dans le cadre de votre projet de rénovation énergétique exemplaire de l'ancienne gendarmerie, inscrit dans votre plan d'actions « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Vous m'indiquez ainsi que l'architecte des bâtiments de France refuse le recours à un procédé d'isolation par l'extérieur sur une façade du bâtiment.

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique, j'ai veillé à créer une obligation d'isolation des façades et des toitures en cas de travaux de rénovation importants. J'ai par ailleurs créé les Territoires à énergie positive pour mobiliser des collectivités locales pionnières, capables de mettre en œuvre rapidement les différents axes de la loi.

Je suis donc doublement attachée à l'aboutissement de votre projet. J'ai demandé à mes services (DDT 70 et DREAL Bourgogne-Franche-Comté) de prendre l'attache de l'architecte des bâtiments de France en charge de ce dossier pour envisager au plus vite une solution. Ceux-ci m'indiquent qu'un compromis vous permettant de maintenir une isolation par l'extérieur devrait pouvoir être trouvé. Mes services prendront très rapidement contact avec vous pour vous rendre compte de ces discussions et vous apporter l'appui technique dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Ségolène ROYAL

Monsieur Michel MAYA
Maire de Tramayes
Hôtel de Ville
71520 TRAMAYES

Hôtel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

